

Dossier du BHI No. S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 20/2001
18 avril 2001

**CONFERENCE INTERNATIONALE ABLOS:
"ACCURACIES AND UNCERTAINTIES IN MARITIME BOUNDARIES AND OUTER LIMITS"**

BHI, Monaco, 18 et 19 octobre 2001

Monsieur,

Le Comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) prépare actuellement la conférence internationale ABLOS intitulée "Accuracies and Uncertainties in Maritime Boundaries and Outer Limits", qui aura lieu au Bureau hydrographique international (BHI), Monaco, les 18 et 19 octobre 2001.

Cette conférence, qui se déroulera en anglais seulement, comportera quatre sessions d'une demi-journée portant sur les problèmes juridiques, les questions techniques ainsi que les difficultés concernant la détermination des limites maritimes, y compris celle des limites extérieures du plateau continental tel qu'il est défini dans la Convention. Les intervenants, tous spécialistes en droit maritime international, en géodésie, en hydrographie et en géoscience, traiteront des erreurs en matière de mesurage, de calculs et d'interprétation juridique et technique ainsi que des moyens permettant de mieux les cerner. La détermination des limites de confiance en ce qui concerne les frontières et les limites ainsi que la définition claire des précisions y relatives seront également discutées.

Il est prévu que 6 à 8 présentations seront faites au cours de chaque session. Compte tenu de l'espace disponible au BHI, le nombre des participants sera limité à 80 personnes au maximum.

Des droits d'inscription de 100 dollars E.U. seront perçus afin de couvrir la préparation du cédérom contenant le compte-rendu, la réception organisée le 18 octobre en soirée et les pauses-café. Chacun des Etats membres de l'OHI peut désigner un délégué qui sera exempté de ces frais d'inscription. Les Etats membres qui souhaitent participer à cette conférence sont priés d'en aviser le BHI au plus tôt.

Les formulaires d'inscription et d'appel à communications ainsi que des informations sur les hôtels et les moyens de transport entre l'aéroport de Nice et Monaco sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.gmat.unsw.edu.au/ablos/index.html#ABLOS'01>

Vous voudrez bien noter que les réservations hôtelières devront être effectuées par les délégués eux-mêmes.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Neil GUY
Directeur